



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Marseille, le 23 JUIN 2025

Direction départementale des Bouches-du-Rhône

Service santé environnement-DD13

Affaire suivie par : Nathalie Voutier

Tél. : 04.13.55.82.32

nathalie.voutier@ars.sante.fr

Réf : ChateauMistral PA Pkg-SA25.docx

PJ :

Le directeur général

à

Monsieur le maire

13 330 LA BARBEN

Objet : Permis d'aménager concernant la création d'une zone de parking pour le parc à thème Rocher Mistral, situé 2483 Route du Château à LA BARBEN (13330)

Référence : Votre transmission par mail du 20 mai 2025 : dossier PA n° 013 009 25 00001

En réponse à votre transmission visée en référence, j'ai l'honneur de vous faire savoir que ce dossier appelle de ma part les observations suivantes :

Périmètre de protection de la source de la Dane :

- Ce projet qui prévoit la création d'une zone de parking pour le Parc à thème Rocher Mistral sur la parcelle AI 197, est situé en dehors du périmètre de protection rapprochée de la source de La Dane qui alimente en eau potable les communes de La Barben et Pelissanne.

En conséquence, en ce qui concerne la protection du captage public de la source de la Dane je n'ai pas d'observation au dossier visé en objet tel qu'il est présenté.

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Déléguée
L'Ingénieur Responsable Unité

Nathalie VOUTIER